



DÉPLACEMENTS, SOCIAL

Aide à la mobilité : nouveaux tarifs à partir du 1er septembre

À partir du 1er septembre 2025, de nouveaux tarifs s'appliquent pour les habitants de Saint-Brieuc dont le Quotient Familial est inférieur ou égal à 1062 €. Les abonnements varient de 3€ à 16€50 par mois grâce à une prise en charge du CCAS.

Publié le 14 août 2025

Le CCAS est engagé depuis plusieurs années dans l'attribution d'abonnements à tarifs réduits pour les briochins à faibles ressources pour que le tarif des transports en commun ne soit pas un frein à la mobilité. Le CCAS prend en charge, au-delà de l'aide attribuée par Saint-Brieuc Armor Agglomération, une partie importante de l'abonnement au réseau de bus TUB.

En 2024, ce sont près de 4600 personnes qui ont bénéficié de cette aide à la mobilité.

Afin de s'adapter aux augmentations tarifaires appliquées par Saint-Brieuc Armor Agglomération au 1^{er} septembre, le CCAS fait également évoluer sa grille tarifaire. Elle se découpera désormais en 6 tranches basées sur le Quotient Familial (CAF ou MSA) et s'adressera aux foyers pour lesquels il est inférieur ou égal à 1062€.

Il n'y a pas de tarif différencié selon l'âge (les bus sont payants à partir de 6 ans) et chaque membre du foyer peut bénéficier d'un abonnement à tarif social. Pour ce faire, il est nécessaire de prendre contact ou de se présenter au CCAS, qui étudie les ressources et est habilité à vendre directement les abonnements.

CCAS – pavillon de Bellescize – rue Henri Servain à Saint-Brieuc | 02 96 62 55 40

Coût de l'abonnement restant à charge après l'aide du CCAS

Quotient Familial en €	Tranche 1 QF 0 à 307	Tranche 2 QF 308 à 471	Tranche 3 QF 472 à 638	Tranche 4 QF 639 à 804	Tranche 5 QF 805 à 933	Tranche 6 QF 934 à 1062
Abonnement mensuel	3,50 €	5,50 €	7,50 €	10,50 €	13,50 €	16,50 €
Abonnement annuel (10 mensualités)	30 € l'année soit 3 €/mois	6 à 15 ans : 30 € l'année soit 3 €/mois Dès 16 ans : 35 € l'année soit 3,50 €/mois	55 € l'année soit 5,50 €/mois	75 € l'année soit 7,50 €/mois	95 € l'année soit 9,50 €/mois	115 € l'année soit 11,50 €/mois



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365

22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

02 96 62 54 00

Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h

Sam : 9h-12h (formalités adm.)